



COMMISSION FEMININES / COMMISSION FEMINISATION

PROCES VERBAL N° 2 DU 9 OCTOBRE 2023
MANDAT 2020-2024 - SAISON 2023 / 2024

SOUS LA PRESIDENCE de : M. Ludovic CETOJEVIC
PRESENTS EN VISIO : Mmes Céline ANDRIES, Madeleine DAVESNE et Christelle MORAIS
ASSISTE : M. Fabien AZIL

EXCUSÉS : Mme Delphine OUDIN et M. Jean-Marc PACHOLCZYK.

Ludovic CETOJEVIC, Président de la Commission Féminines, ouvre la séance à 18h15.

I/ APPROBATION PROCES-VERBAL

Le Procès-Verbal N° 1 de la réunion du 4 Septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

II / OCTOBRE ROSE

Fabien nous énonce l'avancée de ce dossier :

- Le car animation de la FFF sera bien présent dans l'enceinte de la Fan Zone de l'ESTAC ;
- Une tombola est organisée au niveau du car animation avec de nombreux lots Nike issu d'une dotation de la FFF ;
- Une animation avec nos licenciées est prévue au minimum sur le terrain synthétique ;
- L'association « Donne ton soutif » sera à nos côtés ;
- 2 maillots et 1 ballon dédiés par l'équipe professionnelle sont offerts comme lot pour tombola
- Une vente d'écharpes roses sera effectuée par l'ESTAC.

Nous sommes en attente de quelques validations de réponses qui vont permettre à la Commission de communiquer l'organisation générale d'ici quelques jours à tous les clubs.

III / RASSEMBLEMENT JEUNES

1/ Rassemblement du 08 Octobre à Foicy

31 jeunes filles étaient présentes et ont pu évoluer dans une très bonne ambiance. Une matinée de qualité pour cette reprise.

Le prochain rassemblement est prévu le 21/10/23.

IV / RENCONTRES U15F

1/ Début de la compétition

2 matchs ont d'ores et déjà eu lieu ce week-end du 08-09 octobre à savoir Bar sur Aube / Vaudoise et Municipaux / St Dizier.

Le FC Morgendois intègre ce championnat.

TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Plus aucun sujet n'étant à l'Ordre du Jour, le Président Ludovic CETOJEVIC lève la séance à 19H00 après un rapide tour de table au cours duquel aucun membre n'a de sujet à rajouter.

La prochaine réunion est fixée au lundi 13 Novembre 2023 à 18h15 en Visioconférence.

Pour la Commission Féminine,

***Le Président,
M. Ludovic CETOJEVIC***

Les décisions de la Commission Féminine peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (District) dans un délai de 7 (SEPT) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.fff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)